

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1991

LE
PETIT CATÉCHISME
DU



DIOCÈSE DE QUÉBEC.

NOUVELLE ÉDITION,
REVUE, CORRIGÉE ET EXAMINÉE
Par ordre de
MONSEIGNEUR JOSEPH SIGNAY,
Archevêque de Québec.



QUÉBEC:
IMPRIMERIE PAR T. CARY & CIE,
Marché de la Haute-Ville.

~~1947~~

1947

C

L

M

**LE PETIT
CATÉCHISME**

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

**NOUVELLE ÉDITION,
AUTORISÉE PAR
MONSIEUR JOSEPH SIGNAY,**
Archevêque de Québec.

QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR T. CARY & CIE.
Marché de la Haute-Ville.

1847.

NOUS avons vu et examiné la présente édition du Petit Catéchisme du diocèse de Québec, et nous en autorisons l'usage, conformément au mandement de Mgr. B. C. Panet, évêque de Québec, en date du 2 mars, 1829, placé à la tête du Grand Catéchisme du diocèse, publié la même année.

Donné à Québec, le 14 Novembre, 1847.

 **JOS.** Archevêque de Québec.

NOTE—Le format du Petit Catéchisme du diocèse étant en tout semblable à celui du Grand, on pourra, au besoin, se procurer l'un et l'autre réunis en un seul volume.

PRE

a

q

†
et d
Esp

No
aux

1.

soit :

2.

arriv

3.

soit

comm

4.

jourd

quoti

5. E

nos

nous p

qui n

6.

sez p

**PRIERES CHRETIENNES qu'il faut apprendre
aux enfans, au moins en leur langue, afin
qu'ils les puissent réciter matin et soir.**

Le signe de la croix.

† Au nom du Père, et du Fils, et du Saint- Esprit. Ainsi soit-il.	† In nomine Patris, et Filii, et Spiritus, Sancti. Amen.
---	--

L'oraison dominicale.

NOTRE Père qui êtes
aux cieux.

1. Que votre nom
soit sanctifié.

2. Que votre règne
arrive.

3. Que votre volonté
soit faite en la terre
comme au ciel.

4. Donnez-nous au-
jourd'hui notre pain
quotidien.

5. Et pardonnez-nous
nos offenses, comme
nous pardonnons à ceux
qui nous ont offensés.

6. Et ne nous indui-
sez point en tentation.

PATER noster, qui es
in cœlis.

1. Sanctificetur no-
men tuum.

2. Adveniat regnum
tuum.

3. Fiat voluntas tua
sicut in cœlo et in
terrâ.

4. Panem nostrum
quotidianum da nobis
hodiè.

5. Et dimitte nobis
debita nostra, sicut et
nos dimittimus debito-
ribus nostris.

6. Et ne nos inducas
in tentationem.

7. Mais délivrez-nous | 7. Sed libera nos à
du mal. Ainsi soit-il. | malo. Amen.

La salutation angélique.

JE vous salue, Marie, **A**VE, Maria, gratia
pleine de grâces, le plena, Dominus tecum :
Seigneur est avec vous; benedicta tu in mulie-
vous êtes bénie entre ribus, et benedictus
toutes les femmes, et fructus ventris tui, Je-
Jésus le fruit de vos sus.
entrailles est béni.

Sainte Marie, mère Sancta Maria, mater
de Dieu, priez pour Dei, ora pro nobis pec-
nous pécheurs, main- catoribus, nunc et in
tenant et à l'heure de horâ mortis nostræ.
notre mort. Ainsi Amen.
soit-il.

Le symbole des apôtres.

1. **J**E crois en Dieu 1. **C**REDO in Deum
le Père tout-puissant, Patrem omnipotentem,
créateur du ciel et de creatorem cœli et ter-
la terre. ræ.

2. Et en Jésus-Christ 2. Et in Jesum Chris-
son Fils unique, notre tum Filium ejus uni-
Seigneur. cum, Dominum nos-
trum.

3. Qui a été conçu 3. Qui conceptus est
du Saint-Esprit, est né de Spiritu Sancto, na-
de la vierge Marie. tus ex Mariâ virgine.

4.
Ponc
cruci
été e
5.
enfer
estre
6.
cieur
droit
tout-
7.
juge
mort
8.
Espr
9.
cath
nion
10
péch
11
de la
12
Ains

JE
tout-
heur
jour

4. A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.

5. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.

6. Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

7. D'où il viendra juger les vivans et les morts.

8. Je crois au Saint-Esprit.

9. La sainte église catholique, la communion des saints.

10. La rémission des péchés.

11. La résurrection de la chair.

12. La vie éternelle. Ainsi soit-il.

4. Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.

5. Descendit ad inferos, tertia die resurrexit a mortuis.

6. Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.

7. Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

8. Credo in Spiritum Sanctum.

9. Sanctam ecclesiam catholicam, sanctorum communionem.

10. Remissionem peccatorum.

11. Carnis resurrectionem.

12. Vitam æternam. Amen.

La confession des péchés.

JE confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint

CONFITEOR Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaeli, archangelo,

Michel, archange, à beato Joanni Baptis-
 saint Jean-Baptiste, tæ, sanctis apostolis
 aux apôtres saint Pierre Petro et Paulo, et
 et saint Paul, et à tous omnibus sanctis, (et
 les saints, (et à vous, tibi, pater,) quia pec-
 mon père,) que j'ai cavi nimis cogitatione,
 grandement péché en verbo et opere ; mea
 pensées, en paroles et culpâ, mea culpâ, mea
 en œuvres : par ma maximâ culpâ. Ideo
 faute, par ma faute, precor beatam Mariam
 par ma très-grande semper virginem, bea-
 faute. C'est pourquoi tum Michaellem, archan-
 je prie la bienheu- gelum, beatum Joan-
 reuse Marie toujours nem Baptistam, sanc-
 vierge, St. Michel, ar- tos apostolos Petrum
 change, St. Jean-Bap- et Paulum, et omnes
 tiste, les apôtres St. sanctos, (et te, pater,)
 Pierre et St. Paul, et orare pro me ad Domi-
 tous les saints, (et vous, num Deum nostrum.
 mon père,) de prier pour
 moi le Seigneur notre
 Dieu.

Que le Dieu tout-
 puissant nous fasse mi-
 séricorde, et que, nous
 ayant pardonné nos
 péchés, il nous con-
 duise à la vie éternelle.
 Ainsi soit-il.

Que le Seigneur
 tout-puissant et mi-
 séricordieux nous ac-

Misereatur nostri
 omnipotens Deus, et,
 dimissis peccatis nos-
 tris, perducatur nos ad
 vitam æternam. Amen.

Indulgentiam, ab-
 solutionem et remis-
 sionem peccatorum

cord
 solut
 sion
 Ains

M
 pour
 et po

M
 la sai
 parce
 êtes l

M
 les me
 ferme
 d'obse
 et d'e

M
 cause
 de to
 comme

ni Baptis-
s. apostolis
Paulo, et
nctis, (et
quia pec-
cogitatione,
pere ; mea
culpâ, mea
alpâ. Ideo
am Mariam
inem, bea-
em, archan-
tum Joan-
tam, sanc-
os Petrum
et omnes
te, pater,)
e ad Domi-
nostrum.

corde le pardon, l'ab-
solution et la rémis-
sion de nos péchés.
Ainsi soit-il.

nostrorum tribuat no-
bis omnipotens et mi-
sericors Dominus. A-
mén.

Acte d'adoration.

MON Dieu, je vous adore et vous reconnais
pour mon Créateur, mon souverain Seigneur,
et pour le maître obsolu de toutes choses.

Acte de foi.

MON Dieu, je crois fermement tout ce que
la sainte église catholique croit et enseigne,
parce que c'est vous qui l'avez dit, et que vous
êtes la vérité même.

Acte d'espérance.

MON Dieu, appuyé sur vos promesses et sur
les mérites de mon Sauveur, j'espère avec une
ferme confiance que vous me ferez la grâce
d'observer vos commandemens en ce monde,
et d'en être récompensé dans l'autre.

Acte d'amour ou de charité.

MON Dieu, qui êtes digne de tout amour, à
cause de vos perfections infinies, je vous aime
de tout mon cœur, et j'aime mon prochain
comme moi-même pour l'amour de vous.

r nostri
Deus, et,
ccatis nos-
at nos ad
m. Amen.

iam, ab-
et remis-
eccatorum



Acte de contrition.

MON Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît ; pardonnez-moi par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Acte de remerciement.

MON Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, principalement de m'avoir créé, racheté par votre Fils, et fait enfant de votre église.

Acte d'offrande.

MON Dieu, j'ai tout reçu de vous : je vous offre mes pensées, mes paroles, mes actions, ma vie et tout ce que je possède, et je ne veux l'employer qu'à votre divin service.

Acte d'humilité.

MON Dieu, je ne suis que cendre et poussière, réprimez les mouvemens d'orgueil qui s'élèvent dans mon âme, et apprenez-moi à me mépriser moi-même, vous qui résistez aux superbes et qui donnez votre grâce aux humbles.

Acte de demande.

gret de vous
s infiniment
péché vous
mérites de
ne propose,
e plus vous

Mon Dieu, source infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'est nécessaire pour la vie et la santé de mon corps, mais surtout la grâce de faire en toutes choses, votre sainte volonté. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Les dix commandemens de Dieu.

- ous les biens
alement de
Fils, et fait
1. **U**n seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.
 2. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.
 3. Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.
 4. Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement.
 5. Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.
 6. Impudique point ne seras, de corps ni de consentement.
 7. Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment.
 8. Faux témoignage ni diras, ni ne mentiras aucunement.
 9. L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.
 10. Bien d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement.
- s : je vous
es actions,
t je ne veux
- re et pous-
orgueil qui
ez-moi à me
ésistez aux
ux humbles.

Les sept commandemens de l'église.

1. **L**ES fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.
2. Les dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement.
3. Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâque humblement.
5. Quatre-temps, vigiles, jeûneras et le carême entièrement.*
6. Vendredi, chair ne mangeras ni le samedi même†.
7. Droits et dîmes tu paieras à l'église fidèlement.

Louanges à la sainte Trinité.

GLOIRE soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.

Comme elle était au commencement, comme elle est maintenant, et comme elle sera pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

GLORIA Patri, et Filio; et Spiritui Sancto.

Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

* † Voyez à la fin du Catéchisme ce qui est réglé pour ce diocèse, touchant ces deux commandemens, en vertu d'un adu. du 7 Juillet, 1844.

SAIN
nous
protec
guez
dans
ô glo
Vierge
consta
les dan

ANG
êtes m
que le
vous
éclaire
moi, di
gouver
Ainsi s

Dén

BEN
mon Di
nourritu
allons p
du Père

*Prière à la sainte Vierge.**l'église.*

ui te sont de

ndras, et les

s, à tout le

au moins à

ras et le ca-

ni le samedi

l'église fidè-

ité.

atri, et Filio;
Sancto.t in princi-
, et semper,
sæculorum.pour ce diocèse,
ait du 7 Juillet,

SAINTE Mère de Dieu, nous recourons à votre protection; ne dédaignez pas nos prières dans nos besoins; mais, ô glorieuse et sainte Vierge, délivrez-nous constamment de tous les dangers.

SUB tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix; nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus; sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

Prière au saint Ange Gardien.

ANGE de Dieu, qui êtes mon gardien, puisque le ciel m'a confié à vous dans sa bonté, éclairez moi, gardez-moi, dirigez-moi et me gouvernez aujourd'hui. Ainsi soit-il.

ANGELE Dei, qui custos es mei, me tibi commissum pietate superna, hodiè illumina, custodi, rege et governa. Amen.

Dénédicité ou Prière avant le repas.

BENISSEZ-VOUS, ô mon Dieu, ainsi que la nourriture que nous allons prendre. Au nom du Père, &c.

BENEDICITE Dominus Nos et ea quæ sumus sumpturi benedicat dextera Christi. In nomine Patris, &c.

Grâces ou Prière après le repas.

Nous vous rendons grâces de tous vos bienfaits, ô Dieu tout-puissant, qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Au nom du Père, et du Fils, &c.

AGIMUS tibi gratias. omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen. In nomine Patris, et Filii, &c.

Prière pour les défunts.

QUE les âmes des fidèles défunts reposent en paix, par la miséricorde de Dieu. Ainsi soit-il.

FIDELIUM animæ, per misericordiam Dei, requiescant in pace. Amen.

Prière appelée l'ANGELUS.

V. L'ANGE du Seigneur annonça à Marie l'Incarnation du Verbe.

V. ANGELUS Domini nuntiavit Mariæ.

R. Et elle conçut par l'opération du Saint-Esprit. *Je vous salue, Marie, &c.*

R. Et concepit de Spiritu Sancto. *Ave, Maria, &c.*

V. Voici la servante du Seigneur.

V. Eccè ancilla Domini.

R. Qu'il me soit fait selon votre parole. *Je vous salue, Marie, &c.*

R. Fiat mihi secundum verbum tuum. *Ave, Maria, &c.*

V.
fait ch
R.
mi no
Mari
V.
sainte
R.
deven
biens
Jésus-

Nou
Seigne
votre
cœurs,
voir co
de Jés
Fils, p
l'ange
noncer
parveni
de sa r
le méri
et de s
vous le
le mên
Notre-S
R. A

repas.

tibi gratias.
 s Deus, pro
 eneficiis tuis,
 et regnas in
 culorum. A-
 domine Patris,
 c.

s.

m animæ, per
 iam Dei, re-
 in pace. A-

us.

ELUS Domini
 Mariæ.

concepit de
 ancto. Ave,
 c.

ancilla Do-

mihi secun-
 dum tuum
 ia. &c.

V. Et le Verbe s'est
 fait chair.

R. Et il a habité par-
 mi nous. *Je vous salue,
 Marie, &c.*

V. Priez pour nous,
 sainte mère de Dieu.

R. Afin que nous
 devenions dignes des
 biens promis par
 Jésus-Christ.

PRIONS.

Nous vous supplions,
 Seigneur, de répandre
 votre grâce dans nos
 cœurs, afin qu'après a-
 voir connu l'incarnation
 de Jésus-Christ votre
 Fils, par les paroles de
 l'ange envoyé pour l'an-
 noncer à Marie, nous
 parvenions à la gloire
 de sa résurrection, par
 le mérite de sa passion
 et de sa croix. Nous
 vous le demandons par
 le même Jésus-Christ
 Notre-Seigneur.

R. Ainsi soit-il.

V. Et Verbum caro,
 factum est.

R. Et habitavit in
 nobis. *Ave, Maria, &c.*

V. Ora pro nobis,
 sancta Dei genitrix.

R. Ut digni efficia-
 mur promissionibus
 Christi.

OREMUS.

GRATIAM tuam, quæ-
 sumus, Domine, menti-
 bus nostris infunde ; ut
 qui, angelo nuntiante,
 Christi Filii tui incar-
 nationem cognovimus,
 per passionem ejus et
 crucem ad resurrec-
 tionis gloriam perduca-
 mur. Per eumdem
 Christum Dominum
 nostrum.

R. Amen.

LE PETIT CATECHISME DU DIOCESE DE QUEBEC.

NOTE.—Pour les petits enfans, et même pour les adultes extrêmement bornés, on peut se contenter des demandes précédées de ce signe*.
—Les autres demandes ne sont pas hors de la portée du commun des enfans que l'on prépare à la première Communion ou à la Confirmation, soit qu'ils sachent ou ne sachent pas lire.

QUESTIONS PRELIMINAIRES.

- *D. **E**TES-vous chrétien ?
R. Oui, par la grâce de Dieu.
D. Qu'est-ce qui vous a fait chrétien ?
R. C'est le baptême.
*D. Quelle est la marque du chrétien ?
R. C'est le signe de la croix.
*D. Faites sur vous le signe de la croix.
R. † Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

* On fait le signe de la croix en portant la main droite au front ; de là au bas de la poitrine, puis à l'épaule gauche ; ensuite à l'épaule droite. On dit *Au nom du Père*, en touchant le front ; et *du Fils*, en bas de la poitrine ; et *du Saint*, à l'épaule gauche ; enfin *Esprit*, à l'épaule droite ; et l'on ajoute *Ainsi soit-il*.

CHAPITRE PREMIER.

Des mystères.

- D. **Q**U'ENTENDEZ-VOUS par le mot *mystère* ?
R. J'entends une vérité que nous ne comprenons pas et que nous sommes cependant obligés de croire, parce que c'est Dieu qui l'a révélée

D.
notre
R.
nité,
*D.
Trin
R.
le Pè
*D.
tion ?
R.
nous.
*D.
tion ?
R.
nous.
D.
R.

*D.
R.
Je cro
pag
D.
R.
suis tré

D. Quels sont les principaux mystères de notre religion ?

R. Ce sont les mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

*D. Qu'est-ce que le mystère de la Sainte Trinité ?

R. C'est un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

*D. Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation ?

R. C'est le Fils de Dieu fait homme pour nous.

*D. Qu'est-ce que le mystère de la Rédemption ?

R. C'est Jésus-Christ mort en croix pour nous.

D. Où sont contenus ces mystères ?

R. Dans le *Credo* ou symbole des apôtres.

CHAPITRE SECOND.

Du symbole des apôtres.

*D. **R**ECITEZ le symbole des apôtres.

R. En Français.

En Latin.

Je crois en Dieu, &c.
page 4.

Credo in Deum, &c.
page 4.

D. Que veut dire ce mot, *Je crois* ?

R. Il veut dire : je tiens pour certain, je suis très-persuadé et très-convaincu.

ARTICLE 1.

D. **QUEL** est le premier article du symbole des apôtres ?

R. *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.*

*D. Qu'est-ce que Dieu ?

R. Dieu est un esprit infiniment parfait.

*D. Peut-il y avoir plusieurs dieux ou plusieurs esprits infiniment parfaits ?

R. Non ; il ne peut y en avoir qu'un seul.

*D. Où est Dieu ?

R. Dieu est partout : il remplit le ciel et la terre.

D. Pourquoi dites-vous, *Je crois en Dieu le Père* ?

R. Pour marquer que la première personne en Dieu s'appelle le Père.

D. Y a-t-il plusieurs personnes en Dieu ?

R. Oui, il y en a trois ; le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

*D. Chacune de ces trois personnes est-elle Dieu ?

R. Oui ; chacune de ces trois personnes est Dieu.

*D. Ces trois personnes sont-elles égales en toutes choses ?

R. Oui ; elles sont égales en toutes choses.

*D. Il y a donc trois Dieux ?

R. Non ; les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu.

*D.

R.

et un

*D.

seul

et le

R.

Trini

D.

appel

R.

*D.

R.

même

cœur.

*D.

jours

R.

*D.

Ciel e

R.

rien t

absolu

*D.

monde

R.

monde

*D.

R.

acquér

*D. Comment cela ?

R. Parce qu'elles n'ont qu'une même nature et une même divinité.

*D. Comment appelez-vous le mystère d'un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ?

R. Je l'appelle *le mystère de la Sainte Trinité*.

D. Pourquoi ce premier article du symbole appelle-t-il Dieu *Tout-puissant* ?

R. Parce que rien n'est impossible à Dieu.

*D. Dieu voit-il tout et connaît-il tout ?

R. Oui ; Dieu voit tout et connaît tout, même ce qu'il y a de plus caché dans notre cœur.

*D. Dieu a-t-il toujours été et sera-t-il toujours ?

R. Oui ; car il est éternel.

D. Pourquoi l'appellez-vous *Créateur du Ciel et de la terre*.

R. Parce que c'est lui qui a créé ou fait de rien toutes choses, et qui en est le maître absolu.

*D. Est-ce Dieu qui vous a créé et mis au monde ?

R. Oui ; c'est Dieu qui m'a créé et mis au monde.

*D. Pourquoi vous a-t-il créé ?

R. Pour le connaître l'aimer, le servir et acquérir la vie éternelle.

ARTICLE 2.

D. **Q**'ENTENDEZ-VOUS par le second article du symbole, *En Jésus-Christ son Fils unique, Notre-Seigneur* ?

R. J'entends que Dieu le Père a engendré de toute éternité un Fils unique, qui lui est égal en toutes choses.

D. Est-ce ce Fils unique de Dieu que l'on nomme aussi le Verbe Divin et la seconde personne en Dieu ?

R. C'est lui-même.

D. Le Fils de Dieu est-il de même nature que son Père ?

R. Oui, il lui est consubstantiel, c'est-à-dire, d'une même substance avec lui.

*D. Comment s'appelle le Fils de Dieu fait homme ?

R. Il s'appelle Jésus-Christ Notre-Seigneur.

*D. Jésus-Christ est-il seulement homme ?

R. Non ; il est Dieu et homme tout ensemble.

*D. Il y a donc deux natures en Jésus-Christ ?

R. Oui ; il y a la nature divine et la nature humaine.

*D. Y a-t-il aussi deux personnes en Jésus-Christ ?

R. Non, il n'y a en Jésus-Christ que la seule personne du Fils de Dieu ou la seconde de la Sainte Trinité.

*D.
R.

ans a
Dieu
hom

*D.
R.

blabl

*D.
hom

R.

*D.
R.

nous
d'Ad

*D.
de D

R.

D.
symb
né de

R.

par l
d'une
qui l'

*D.
R.

*D. Jésus-Christ a-t-il toujours été homme ?

R. Non; ce n'est qu'environ quatre mille ans après la création du monde que le Fils de Dieu, qui était de toute éternité, s'est fait homme et a été appelé Jésus.

*D. Que veut dire se faire homme ?

R. C'est prendre un corps et une âme semblables aux nôtres.

*D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?

R. C'est pour nous racheter.

*D. De quoi nous a-t-il rachetés ?

R. De la damnation éternelle, à laquelle nous étions engagés par la désobéissance d'Adam notre premier père.

*D. Comment s'appelle le mystère du Fils de Dieu fait homme pour nous ?

R. Il s'appelle *le mystère de l'Incarnation*.

ARTICLE 3.

D. **Q**UE signifie le troisième article du symbole, *Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la vierge Marie ?*

R. Il signifie que Jésus-Christ a été conçu par l'opération du Saint-Esprit dans le sein d'une vierge nommée Marie, et que c'est elle qui l'a mis au monde.

*D. Quel jour est né Jésus-Christ ?

R. Il est né le jour de Noël.

D. Combien de temps est-il resté visible sur la terre ?

R. Environ trente-trois ans.

*D. Qu'a fait Jésus-Christ sur la terre ?

R. Il a enseigné aux hommes à vivre saintement, et leur en a mérité la grâce.

ARTICLE 4.

D. **Q**UEL est le quatrième article du symbole ?

R. *A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.*

*D. Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert ?

R. Il a été insulté, méprisé, fouetté, couronné d'épines et abandonné de tout le monde.

D. Qu'entendez-vous par *Ponce-Pilate* ?

R. C'est le nom du Gouverneur de la Judée, sous lequel Jésus-Christ a souffert.

*D. Pourquoi ajoutez-vous, *a été crucifié, est mort et a été enseveli* ?

R. Parce que Jésus-Christ a été attaché à une croix sur laquelle il est mort, et qu'ensuite son corps a été mis dans un tombeau.

*D. Qu'entendez-vous par la *separation* ?

R. J'entends la séparation d'une âme d'avec son corps.

*D. Quel jour Jésus-Christ est-il mort ?

R. Le Vendredi-Saint.

*D. Comment s'appelle le mystère de Jésus-Christ mort en croix pour nous ?

R.

article

R.

Christ

étaient

puis l

D.

R.

qui é

mort.

D.

est re

R.

mort,

tombe

D.

tion ?

R.

son co

*D.

enté ?

R.

D.

R. Il s'appelle *le mystère de la Rédemption.*

ARTICLE 5.

Q. QU'ENTENDEZ-VOUS par le cinquième article du symbole, *Est descendu aux enfers ?*

R. J'entends qu'après la mort de Jésus-Christ, son âme descendit dans les limbes où étaient détenues les âmes des justes morts depuis la création du monde.

D. Pourquoi y descendit-elle ?

R. Pour leur annoncer leur délivrance qui était le fruit de ses souffrances et de sa mort.

D. Pourquoi ajoutez-vous, *le troisième jour est ressuscité des morts ?*

R. Parce que le troisième jour après sa mort, Jésus-Christ ressuscita et sortit vivant du tombeau.

D. Qu'entendez-vous par le mot *résurrection ?*

R. J'entends la réunion d'une âme avec son corps.

D. Quel jour Notre-Seigneur est-il ressuscité ?

R. Le jour de Pâque.

ARTICLE 6.

D. QUE signifie le sixième article du

symbole, *Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père Tout-puissant ?*

R. Il signifie que Jésus-Christ ressuscité monta au ciel en corps et en âme, pour y régner glorieusement à la droite de Dieu son Père, c'est-à-dire, pour occuper, en tant qu'homme, la première place auprès de lui.

*D. Quel jour Jésus-Christ est-il monté au ciel ?

R. Le jour de l'Ascension, quarante jours après sa résurrection.

*D. Où est maintenant Jésus-Christ ?

R. En tant que Dieu, Jésus-Christ est partout : en tant qu'homme il est au ciel et au Saint-Sacrement.

D. Que fait Jésus-Christ dans le ciel ?

R. Jésus-Christ dans le ciel, comme homme, adore Dieu son Père et intercède pour nous ; et, comme Dieu, il nous envoie de-là son Saint-Esprit et ses grâces.

D. Quel jour a-t-il envoyé plus solennellement le Saint-Esprit à son Église ?

R. C'est le jour de la Pentecôte, le dixième après son Ascension.

ARTICLE 7.

*D. **J**ESUS-CHRIST doit-il revenir sur la terre ?

R. Jésus-Christ reviendra sur la terre à la fin du monde, pour le jugement général,

com
bole,
mort.

*D.
nous

R.
ticuli

*D.
R.

*D.
R.

*D.
mort

R.
*D.

R.
pour

*D.
R.

*D.
ment

R.
Purg

R.
Purg

D.
articl

R.
le Fil

qu'on

comme l'exprime le septième article du symbole, *D'où il viendra juger les vivans et les morts ?*

*D. Le jugement général est-il le seul que nous aurons à subir ?

R. Non ; il sera précédé du jugement particulier.

*D. Quand se fera le jugement particulier ?

R. A la mort de chacun de nous.

*D. Quand est-ce que nous mourrons ?

R. Quand il plaira à Dieu.

*D. Que deviendra notre corps après la mort ?

R. Il retournera en terre.

*D. Et notre âme ?

R. Elle paraîtra aussitôt devant Dieu pour être jugée ?

*D. Sur quoi sera-t-elle jugée ?

R. Sur le bien ou le mal qu'elle aura fait.

*D. Que deviendra notre âme après le jugement particulier ?

R. Elle ira en Paradis, ou en Enfer, ou en Purgatoire, selon qu'elle aura mérité.

ARTICLE 8.

D. **Q**U'ENTENDEZ-VOUS par le huitième article du symbole, *Je crois au Saint-Esprit ?*

R. C'est-à-dire, je crois qu'outre le Père et le Fils, il y a en Dieu une troisième personne qu'on appelle le Saint-Esprit.

***D.** Le Saint-Esprit est-il Dieu aussi bien que le Père et le Fils ?

R. Oui ; il leur est égal en toutes choses.

ARTICLE 9.

D. **R**ECITEZ le neuvième article du symbole.

R. *La sainte Eglise catholique, la communion des saints.*

§. 1.

***D.** Qu'est-ce que l'Eglise catholique ?

R. C'est la société des fidèles unis entre eux par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements et par la soumission aux mêmes pasteurs légitimes.

D. Où trouve-t-on cette société que vous appelez l'Eglise.

R. Partout où il y a des catholiques.

***D.** Qui a établi l'Eglise ?

R. C'est Jésus-Christ, et il en est le chef invisible.

D. Qui est-ce qui l'éclaire et la gouverne ?

R. C'est le Saint-Esprit.

***D.** Quels en sont les pasteurs légitimes ?

R. Le pape, les évêques, et les prêtres qui ont reçu d'eux l'ordination et la mission.

D. Qu'entendez-vous par le pape ou Notre-Saint-Père le Pape ?

eu aussi bien
toutes choses.

R. J'entends l'évêque de Rome, le premier des évêques, le successeur de saint Pierre, le vicaire de J. C. sur la terre, le centre de l'unité catholique et le chef visible de l'Eglise.

*D. Y a-t-il plusieurs églises catholiques ?

R. Non ; il n'y a que l'Eglise catholique que la seule Eglise Romaine hors de laquelle il n'y a point de salut.

article du sym-

e, la commu-

D. Que faut-il donc penser de ces autres sociétés qui se nomment *église*, et ne professent pas la même foi que nous, ou ne sont pas soumises aux mêmes pasteurs ?

R. Ce sont des institutions humaines, qui ne servent qu'à égarer les hommes, et ne sauraient les conduire à Dieu.

holique ?

s unis entre
e foi, par la
ns et par la
gitimes.

été que vous

liques.

n est le che

a gouverne ?

légitimes ?

s prêtres qui

mission.

pe ou Notre-

§. 2.

D. Qu'entendez-vous par la *Communion des Saints* ?

R. J'entends la communion qu'il y a entre tous les membres de l'Eglise catholique.

D. En quoi consiste cette communion ou communication ?

R. En ce que tous les biens spirituels de l'Eglise sont communs à tous les fidèles.

D. Communiquons-nous avec les saints qui sont dans le ciel ?

R. Oui ; nous les prions d'intercéder pour nous auprès de Dieu.

D. Communiquons-nous aussi avec les justes qui sont en purgatoire ?

R. Oui ; nous offrons à Dieu, pour leur dé-

livrance, nos prières, nos bonnes œuvres et le saint sacrifice de la messe.

6

*D. Qu'est-ce que le purgatoire ?

R. C'est un lieu de peines où les justes achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer en paradis.

ARTICLE 10.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS par le dixième article du symbole, *La rémission des péchés* ?

R. J'entends que Jésus-Christ a donné à son Eglise, le pouvoir de remettre les péchés.

§ 1.

*D. Qu'est-ce que le péché ?

R. C'est une désobéissance à Dieu.

D. Y a-t-il plusieurs sortes de péchés ?

R. Oui ; il y a le péché originel et le péché actuel.

*D. Qu'est-ce que le péché originel ?

R. C'est celui que nous apportons en venant au monde, et dont la désobéissance d'Adam, notre premier père nous a rendus coupables.

*D. Comment s'efface le péché originel ?

R. Par le sacrement de baptême.

D. Le baptême n'efface-t-il que le péché originel ?

R. Il efface encore tous les péchés actuels que l'on aurait commis avant de le recevoir.

*D. Qu'est-ce que le péché actuel ?

R. C'est celui que nous commettons par notre propre volonté.

s œuvres et l. D. Comment s'effacent les péchés actuels
commis après le baptême ?

ire ? R. Par le sacrement de pénitence.

s où les juste *D. Tous les péchés actuels sont-ils égaux
avant d'entre ntr'eux ?

R. Non ; il y en a qui donnent la mort à
l'âme, en lui faisant perdre la grâce sanctifiante,
et on les appelle *péchés mortels* : d'autres ne
font pas perdre la grâce sanctifiante, mais
l'affaiblissent, et on les appelle *péchés véniels*.

r le dixième an *D. Combien faut-il de péchés mortels pour
des péchés ? mériter l'enfer.

rist a donné R. Il n'en faut qu'un seul.

tre les péchés § 2.

à Dieu. D. Combien y a-t-il de péchés capitaux ?

de péchés ? R. Il y en a sept ; l'orgueil, l'avarice,
l'impureté, l'envie, la gourmandise, la colère et
la paresse.

originel ? D. Pourquoi les appelle-t-on *capitaux* ?

rtons en venant R. Parce qu'ils sont comme la source de
sance d'Adam tous les autres péchés.

s coupables. D. Qu'est-ce que l'orgueil ?

ne originel ? R. C'est une trop grande estime de soi-
même, qui porte à mépriser les autres.

me. D. Qu'est-ce que l'avarice ?

que le péché R. C'est un amour désordonné des biens
de la terre.

péchés actuels de la terre. D. Qu'est-ce que l'impureté

de recevoir. R. C'est une affection déréglée pour les
actuel ? plaisirs de la chair.

mettons p D. Qu'est-ce que l'envie ?

R. C'est la tristesse que l'on conçoit du bonheur d'autrui.

D. Qu'est-ce que la gourmandise ?

R. C'est un amour déréglé de boire et du manger.

D. En quoi pèche-t-on plus souvent par gourmandise ?

R. Dans l'usage immodéré des boissons enivrantes ; c'est ce qu'on appelle *ivrognerie*.

D. Quels moyens faut-il prendre pour ne pas tomber dans l'ivrognerie ?

R. En voici deux : 1o. Ne point aller au cabaret sans une grande nécessité. 2o. Ne prendre aucune boisson enivrante entre ses repas.

D. Qu'est-ce que la colère ?

R. C'est un mouvement violent de notre âme, qui nous porte à nous venger.

D. Qu'est-ce que la paresse ?

R. C'est un dégoût volontaire du travail, et une négligence des devoirs de son état.

ARTICLE 11.

1. D. QUE signifie le onzième article du symbole, *La résurrection de la chair* ?

R. Il signifie qu'à la fin du monde, tous les morts ressusciteront pour comparaître au jugement général.

2. D. Pourquoi les morts ressusciteront-ils ?

R. Pour recevoir, dans leur corps, la récompense de leurs bonnes œuvres, ou le châtiment de leurs péchés.

ARTICLE 12.

D. QU'EST-ce que *la vie éternelle* que vous exprimez par ce dernier article du symbole ?

R. C'est une vie qui ne finira jamais.

D. Cette vie éternelle sera-t-elle heureuse ou malheureuse ?

R. Elle sera infiniment heureuse en paradis, infiniment malheureuse en enfer.

*D. Qu'est-ce que le paradis ?

R. C'est un lieu de délices, où, voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.

*D. Qui sont ceux qui vont en paradis ?

R. Ceux qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, l'ayant offensé, en ont fait pénitence.

*D. Qu'est-ce que l'enfer ?

R. L'enfer est un lieu de tourmens, où les méchans seront éternellement punis avec les démons.

D. Quels sont ces méchans qui vont en enfer ?

R. Ce sont ceux qui meurent en péché mortel.

CHAPITRE TROISIEME.

Des commandemens.

D. QUE faut-il faire pour aller en paradis ?

R. Il faut garder les commandemens de Dieu et de l'Eglise.

ARTICLE 1er.

Des commandemens de Dieu.

*D. COMBIEN y a-t-il de commandemens de Dieu ?

R. Il y en a dix.

*D. Récitez-les.

R. Un seul Dieu tu adoreras, &c. ci-dessus, page 9.

*D. Quel est l'abrégé des dix commandemens ?

R. L'abrégé des dix commandemens de Dieu est renfermé dans ce peu de paroles : *Aimer Dieu de tout son cœur, et le prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.*

§ 1.

D. Qu'est-ce qui nous est ordonné par le premier commandement, *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement ?*

R. Il nous est ordonné, 1. De croire en Dieu. 2. D'espérer en lui. 3. De l'aimer de tout notre cœur. 4. De n'adorer que lui seul.

*D. Quelle est la vertu par laquelle nous croyons en Dieu ?

R. C'est la foi. *Qui nous fait*

*D. Quelle est celle qui nous fait espérer en lui ?

R. C'est l'espérance. *Qui nous fait*

D. Quelle est celle qui nous le fait aimer de tout notre cœur ?

R. C'est la charité. *Qui nous fait*

*D. Comment appelle-t-on ces trois vertus ?

Dieu.

mandemens

&c. ci-dessus,

mandemens?

ens de Dieu

oles : Aimer

chain comme

onné par le

ul Dieu tu

ire en Dieu.

ner de tout

ui seul.

quelle nous

espérer en

ait aimer de

ois vertus ?

R. On les appelle les vertus théologiques.

*D. Faites les actes des vertus théologiques.

R. Acte de foi.—Mon Dieu, jé crois, &c.—
page 7.

Acte d'espérance.—Mon Dieu, appuyé,
&c.—page 7.

Acte de charité.—Mon Dieu, qui êtes
digne, &c.—page 7.

*D. Faites aussi un acte d'adoration.

R. Acte d'adoration.—Mon Dieu, je vous
adore, &c.—page 7.

*D. Nous est-il permis d'adorer autre chose
que Dieu ?

R. Non ; à Dieu seul appartient l'hommage
souverain de nos esprits et de nos cœurs.

D. Est-ce que nous n'adorons pas les saints ?

R. Non ; nous nous contentons de les révé-
rer et de les invoquer comme les amis de Dieu.

D. Cette invocation des saints n'est-elle pas
injurieuse à la médiation de Jésus-Christ ?

R. Non ; car c'est toujours par Jésus-Christ
que les prières des saints et les nôtres par-
viennent à Dieu.

*D. Est-il permis d'honorer les reliques et
les images des saints ?

R. Oui ; et l'Eglise catholique en a toujours
usé de la sorte.

D. Quel avantage trouve-t-on à honorer les
reliques et les images des saints ?

R. Le principal avantage est que la pré-
sence de leurs reliques et de leurs images,
nous porte à imiter leurs vertus.

§ 2.

D. Que défend le second commandement de Dieu, *Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement ?*

R. Il défend de faire des sermens indiscrets, injustes ou faux.

2 D. Qu'est-ce qu'un serment ?

R. Le serment est un acte de religion par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce que l'on promet ou de ce que l'on affirme.

D. Quand est-ce que le serment est indiscret ?

R. Le serment est indiscret, lorsqu'il est fait légèrement, sans nécessité et pour des choses peu importantes.

*D. Quel est le plus sûr moyen de ne pas faire des sermens indiscrets ?

R. C'est de ne jurer que lorsqu'on en est requis par un supérieur légitime.

D. Quand est-ce que le serment est injuste ?

R. Il est injuste, lorsqu'on s'y engage à une chose défendue.

D. Celui qui aurait juré de voler, de tuer ou de battre quelqu'un, serait-il obligé de tenir son serment ?

R. Non ; il ferait un nouveau péché en l'accomplissant.

D. Quand est-ce que le serment est faux ?

R. Le serment est faux, lorsque, dans l'opinion de celui qui le fait, il est contre la vérité : c'est ce qu'on appelle *faux serment* ou *parjure*.

*D. Le faux serment est-il un grand péché ?

R. Oui, c'est un crime énorme.

D. Qu'est-ce que le blasphème ?

R. C'est une parole injurieuse contre Dieu, ou contre les saints, ou les choses saintes.

D. Est-ce pécher grièvement, que de proférer certaines paroles connues sous le nom de *juremens* dans le langage ordinaire ?

R. Plusieurs de ces juremens ne sont que des paroles grossières : plusieurs sont criminels et approchent du blasphème : tous peuvent devenir scandaleux par circonstance. C'est pourquoi les bons chrétiens s'abstiennent de les proférer.

*D. Qu'est-ce qu'un vœu ?

R. Le vœu est la promesse que nous faisons à Dieu de l'honorer, lui ou ses saints, par quelque action de piété.

*D. Est-on obligé d'accomplir ses vœux ?

R. Oui, on y est obligé sous peine de péché.

*D. Quelle précaution est-il bon de prendre pour ne pas faire des vœux avec légèreté ?

R. C'est de n'en faire aucun avant d'avoir pris l'avis de son confesseur.

§ 3.

D. A quoi nous oblige le troisième commandement de Dieu, *Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement* ?

R. A sanctifier les dimanches par la prière, par les bonnes œuvres et par un saint repos.

§ 4.

D. Que nous ordonne le quatrième com-

mandement, *Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement ?*

R. Il nous ordonne d'honorer tous nos supérieurs, particulièrement nos pères et mères.

D. En quoi consiste l'honneur que nous devons à nos pères et mères ?

R. Il consiste à les aimer, à les respecter, à leur obéir et à les assister dans leurs besoins.

D. Pourquoi ajoute-t-on, *afin de vivre longuement ?*

R. Parce que Dieu a attaché une bénédiction particulière à l'accomplissement de ce précepte,

D. Est-on aussi obligé d'honorer le roi et d'accomplir, dans les choses temporelles, les ordres qui émanent de lui ou de ceux qui le représentent ?

R. Oui, et cette obligation fait partie de la morale chrétienne.

D. Que devons-nous à nos supérieurs ecclésiastiques ?

R. Nous leur devons le respect, l'amour et l'obéissance dans l'ordre de la religion et du salut.

§ 5.

D. Que défend le cinquième commandement, *Homicide point ne seras, de fait ni volontairement ?*

R. Il défend de tuer, de battre, de maltraiter ou de scandaliser personne, et même d'en avoir le dessein.

D. Qu'est-ce que scandaliser son prochain ?

R. faire

D. mande
ni de

R. d'im
d'aut

D. mande
relie

R. injust
aucun

D. que c
R.

D. faux
nemen

R. moig
méra
par n

D. L'œu
seule

R. C'est l'induire au mal ou l'empêcher de faire le bien.

§ 6.

D. Qu'entendez-vous par le sixième commandement, *Impudique point ne seras de corps ni de consentement ?*

R. J'entends qu'il condamne toute espèce d'impureté ou d'immodestie sur soi ou sur d'autres.

§ 7.

D. Qu'est-il défendu par le septième commandement, *Biens d'autrui tu ne prendras, ni reliendras sciemment ?*

R. Il est défendu de dérober ou de retenir injustement le bien du prochain et de lui faire aucune injustice.

D. A quoi est obligé celui qui a causé quelque dommage au prochain, dans ses biens ?

R. A restituer.

§ 8.

D. Que défend le huitième commandement, *Faux témoignage ne diras, ni ne mentiras aucunement ?*

R. Il défend de mentir, de rendre faux témoignage contre son prochain, de le juger témérairement, de l'insulter et de le décrier, soit par médisance ou par calomnie.

§ 9.

D. Que défend le neuvième commandement, *L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement ?*

R. Il défend de consentir aux pensées impures et aux désirs de la chair.

§ 10.

D. Que signifie le dixième commandement, *Biens d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement ?*

R. Il signifie que nous ne devons pas désirer d'acquérir le bien d'autrui par des voies injustes.

D. Qui sont ceux qui s'exposent le plus à transgresser le dixième commandement ?

R. Ceux qui sont jaloux du crédit et de la prospérité des autres.

ARTICLE 2.

Des commandemens de l'Eglise.

D. **T**ous les chrétiens sont-ils obligés d'observer les commandemens de l'Eglise ?

R. Oui, puisque selon la doctrine de N. S. J. C. celui qui n'écoute pas l'Eglise, doit être regardé comme un païen et un publicain.

D. Par qui ont été faits les commandemens de l'Eglise ?

R. Ils ont été faits par le corps des premiers pasteurs.

*D. Combien y a-t-il de principaux commandemens de l'Eglise ?

R. Il y en a sept ; les voici :

Les fêtes tu sanctifieras, &c. *page 10.*

§ 1.

D. Que nous ordonne le premier. comman-

ment de l'Eglise : *Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement ?*

R. Il nous ordonne de sanctifier les fêtes l'obligation, comme nous sommes obligés de sanctifier les dimanches.

§. 2.

D. A quoi nous oblige le second commandement de l'Eglise : *Les dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement ?*

R. A assister les dimanches et fêtes d'obligation, à la messe, particulièrement à la messe paroissiale.

§. 3.

D. Que veut dire le troisième commandement de l'Eglise : *Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an ?*

R. Il veut dire que tout fidèle, parvenu à l'âge de discrétion, est tenu de se confesser au moins une fois dans l'année.

§. 4.

D. Que nous ordonne le quatrième commandement de l'Eglise : *Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâque humblement ?*

R. Il nous ordonne, 1o. De communier au moins une fois tous les ans, avec les dispositions convenables. 2o. De faire cette communion dans la quinzaine de Pâque et dans l'église paroissiale.

§. 5.

D. Qu'entendez-vous par le cinquième commandement de l'Eglise : *Quatre-temps, vigiles jeûneras, et le carême entièrement ?*

R. J'entends qu'il y a obligation de jeûner trois jours dans chaque semaine des quatre-temps, la veille de certaines fêtes, et tous les jours du carême, excepté les dimanches.*

§. 6.

D. Que veut dire le sixième commandement de l'Eglise : *Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même* ?

R. Il veut dire que l'on doit faire maigre ou observer l'abstinence de viande tous les vendredis et samedis de l'année, auxquels il faut ajouter les dimanches du carême, la St. Marc et les Rogations.

D. L'obligation de faire maigre est-elle la même pour le samedi que pour le vendredi ?

R. Oui, à moins que l'autorité ecclésiastique ne dispense de cette loi générale de l'Eglise.

D. La fête de Noël n'a-t-elle pas à cet égard quelque privilège ?

R. Oui, il est toujours permis d'y manger gras, lors même qu'elle arrive un vendredi.

D. L'abstinence de viande est-elle ordonnée tous les jours de jeûne ?

R. Oui, toujours.

D. Que faut-il penser de ceux qui ne jeûnent presque jamais, qui font gras une partie du carême et des samedis de l'année ?

R. Il faut penser qu'ils en agissent de la sorte pour de graves raisons de santé ou de

* Cette réponse qui a rapport au jeûne, et celles de la section suivante qui regardent l'abstinence, sont en conformité à la règle générale de l'Eglise. Pour la discipline particulière à ce diocèse touchant ces deux articles, voyez à la fin du Catéchisme ce qui est réglé par un indult du 7 Juillet 1844.

pauv
teurs
très-

D.
ment
l'Egl

R.
payer
torisé

l'entr
*D.

ils so
R.

grand

D.
pour

R.
grâce

D.
grâce

R.

*D.

R.

notre
voirs

*D.
de pr

ion de jeûner
e des quatre-
es, et tous les
anches.*

e commande-
ne mangeras,

aire maigre ou
tous les ven-
quels il faut
la St. Marc

re est-elle la
e vendredi ?
cclesiastique
de l'Eglise.
e pas à cet

d'y manger
vendredi.
elle ordonnée

eux qui ne
as une partie
ée ?

issent de la
anté ou de

de la section sui-
la règle générale
écuse touchant ces
est réglé par un

pauvreté, et après avoir pris avis de leurs pas-
teurs ou confesseurs : autrement ils seraient
très-coupables.

§. 7.

D. Quel est le sens du septième commande-
ment de l'Eglise : *Droits et dîmes tu paieras à
l'Eglise fidèlement ?*

R. C'est que les fidèles sont obligés de
payer les dîmes, oblations et autres droits au-
torisés, pour les frais du culte divin, et pour
l'entretien des pasteurs.

*D. Les commandemens de l'Eglise obligent-
ils sous peine de péché mortel ?

R. Oui, et c'est ce qui doit faire trembler un
grand nombre de chrétiens qui les observent mal.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De la prière.

D. **A** vons-nous besoin de quelque secours
pour observer les commandemens ?

R. Nous avons besoins du secours de la
grâce de Dieu.

D. Comment pouvons-nous obtenir cette
grâce ?

R. Par la prière.

*D. Qu'est-ce que la prière ?

R. C'est une élévation de notre esprit et de
notre cœur vers Dieu, pour lui rendre nos de-
voirs et lui demander nos besoins.

*D. Est-ce prier, que de réciter des formules
de prières sans attention et sans dévotion ?

R. Non : ce n'est pas prier, puisqu'alors n
l'esprit, ni le cœur ne s'élèvent vers Dieu, et nom s
qu'on ne lui demande rien.

ARTICLE 1.

L'oraison dominicale.

*D. QUELLE est la plus excellente de toutes les prières ?

R. C'est le *Pater* ou l'oraison dominicale. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée.

*D. Récitez l'oraison dominicale ?

R. En Français.

Notre Père, &c.

page 3.

En Latin.

Pater noster, &c.

page 3.

D. A qui parlons-nous, lorsque nous disons : *Notre Père* ?

R. Nous parlons à Dieu.

D. Pourquoi l'appelons-nous *Notre Père* ?

R. Parce qu'il est le créateur de toutes choses, le père de tous les hommes et particulièrement des bons chrétiens.

D. Pourquoi ajoutons-nous *qui êtes aux cieux*, Dieu étant partout ?

R. Parce que nous regardons le ciel comme étant d'une manière spéciale le trône de sa gloire.

§. 1.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles, *Que votre nom soit sanctifié* ?

R. Nous demandons que Dieu soit connu

puisqu'alors n
vers Dieu, et servi et adoré de tout le monde, et que son
nom soit prononcé avec les plus grand respect.

§. 2.

D. Que signifie cette demande, *Que votre règne arrive, ou Que votre royaume nous avienne ?*

R. Nous demandons que Dieu règne dans nos cœurs ici bas par sa grâce, et qu'il nous fasse régner éternellement avec lui dans sa gloire.

§. 3.

D. Que demandons-nous par ces paroles, *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel ?*

R. Nous demandons à Dieu la grâce de lui être soumis ici-bas, comme les anges et les saints lui obéissent dans le ciel.

§. 4.

D. Que prétendez-vous demander, lorsque vous dites à Dieu, *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ?*

R. Nous prétendons lui demander, pour chaque jour, tous nos besoins de l'âme et du corps.

§. 5.

D. Quelle est le sens de cette demande, *Pardonnez-nous nos offenses ?*

R. Nous demandons à Dieu qu'il nous accorde la rémission de nos péchés.

D. Pourquoi ajoutons-nous, *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?*

R. Nous consentons par là que Dieu nous

refuse le pardon, si nous ne pardonnons pas aux autres les injures qu'ils nous ont faites.

§. 6.

D. Quel est le sens de cette demande, *Et ne nous induisez point en tentation?*

R. C'est-à-dire : préservez-nous des tentations, ou donnez-nous la force de les surmonter.

§. 7.

D. Que demandons-nous enfin par ces paroles, *Mais délivrez-nous du mal?*

R. Nous demandons que Dieu nous délivre de tous les maux, principalement du péché et de la mort éternelle.

ARTICLE 2.

Da la salutation angélique.

D. **P**OURQUOI prions-nous si souvent la sainte Vierge ?

R. Parce qu'elle est la plus puissante protectrice que nous puissions avoir au ciel.

D. Est-il permis d'avoir autant de confiance en elle qu'en Jésus-Christ ?

R. Non : puisque Jésus-Christ est Dieu et que la sainte Vierge ne l'est pas.

D. Offre-t-elle nos prières à Dieu immédiatement et par elle-même ?

R. Non : elle ne peut les offrir que par Jésus-Christ, médiateur établi entre Dieu et les hommes.

D. Par quelle prière l'Eglise invoque-t-elle plus ordinairement la sainte Vierge ?

R. l'Ave

*D.

Je v

&

D.

tation

R.

D.

tation

R.

Gabr

natio

Seign

D.

tation

R.

lorsq

Vous

fruit

D.

tation

R.

des f

Mar

main

D

Dieu

rdonnons pas
ont faites.

demande, *Et*
n?

ous des tenta-
les surmonter.

nfîn par ces
al ?

ous délivre
du péché et

ue.

i souvent la

uissante pro-
au ciel.

de confiance

t est Dieu et

ieu immédia-

ffrir que par
ntre Dieu et

voque-t-elle
e ?

R. Par la salutation angélique appelée aussi
l'Ave, Maria.

*D. Récitez la salutation angélique.

R. En Français

En Latin.

Je vous salue, Marie, *Ave, Maria, &c.*

&c. page 4.

page 4.

D. Combien y a-t-il de parties dans la salu-
tation angélique ?

R. Il y en a trois.

§. 1.

D. Quelle est la première partie de la salu-
tation angélique ?

R. Ce sont les paroles par lesquelles l'ange
Gabriel annonça à Marie le mystère de l'Incar-
nation : *Je vous salue, pleine de grâce, le*
Seigneur est avec vous.

§. 2.

D. Quelle est la seconde partie de la salu-
tation angélique ?

R. Ce sont les paroles de sainte Elizabeth,
lorsqu'elle reçut la visite de la sainte Vierge :
Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le
fruit de vos entrailles est béni.

§. 3.

D. Quelle est la troisième partie de la salu-
tation angélique ?

R. Ce sont les paroles ajoutées par la piété
des fidèles et approuvées de l'Eglise : *Sainte*
Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pécheurs,
maintenant et à l'heure de notre mort.

D Pourquoi l'appellez-vous Marie *Mère de*
Dieu ?

R. Parce qu'elle a conçu et mis au monde Jésus-Christ, Fils de Dieu et seconde personne de la Sainte Trinité.

ARTICLE 3.

Du chapelet.

D. QU'EST-ce que le rosaire ?

R. Le rosaire ou psautier de la sainte Vierge; est une prière principalement composée de cent cinquante *Ave, Maria*.

D. Comment se divise le rosaire ?

R. Il se divise en quinze dizaines.

D. De quoi est composée chaque dizaine ?

R. D'un *Pater noster* ou *Notre Père* et de dix *Ave, Maria*, ou *Je vous salue, Marie*, à quoi l'on ajoute *Gloria Patri* ou *Gloire soit au Père*, &c. page 10.

D. Qu'est-ce que le chapelet de la sainte Vierge ?

R. C'est le tiers du rosaire, ou cinq dizaines.

D. De quoi sont précédées les cinq dizaines ou chapelet ?

R. Elles sont précédée du signe de la croix, de la récitation du *Credo* ou *Je crois en Dieu*, de trois *Ave, Maria*, et d'un *Gloria Patri*.

D. Pourquoi ces trois *Ave, Maria* ?

R. Pour honorer les rapports de la sainte Vierge avec les trois personnes de la Sainte Trinité.

D. Y a-t-il quelque vertu dans le nombre de *Pater*, d'*Ave* ou de *Gloria Patri* dont le chapelet est composé ?

R. excel
ferve

D. les m
R.

avec
D. dans l

R. perso

D. R. Sub t

D. jours
R.

es jou
1° la croi

cœur.
2° mettre

3° démer

4° son ét

R. Non : le chapelet tire toute sa vertu des excellentes prières qui le composent, et de la ferveur avec laquelle on les récite.

D. N'est-il pas inutile de répéter si souvent les mêmes prières ?

R. Non : pourvu que le cœur soit d'accord avec la bouche.

D. Quel avantage particulier trouvez-vous dans le chapelet ?

R. Il est d'un grand secours pour les personnes qui ne savent pas lire.

D. Comment finit-on le chapelet ?

R. Par la prière, *Nous recourons, &c.* ou *Sub tuum præsidium, &c.* page 11.

CHAPITRE CINQUIEME.

Des exercices de la vie chrétienne.

D. QUE doit faire un chrétien tous les jours de sa vie ?

R. S'il veut vivre saintement, il doit, tous les jours de sa vie :

1°. En s'éveillant le matin, faire le signe de la croix, et dire : *Mon Dieu, je vous donne mon cœur.*

2°. Après s'être habillé modestement, se mettre à genoux et faire la prière du matin.

3°. Entendre la messe, s'il le peut commodément.

4°. Vaquer aux occupations auxquelles son état l'appelle.

50. Prendre ses repas avec sobriété et tempérance, ayant soin d'y dire le *Bénédictus* et les grâces, page 11 et 12.

60. Assister les pauvres selon son moyen.

70. Faire l'examen de conscience et la prière du soir, quand l'heure en est venue, et en famille, autant qu'il se peut.

D. Comment doit-il sanctifier ses actions ?

R. En les offrant à Dieu.

D. Que doit-il/faire dans les peines et les contrariétés de la vie ?

R. Les souffrir avec patience en expiation de ses péchés, et les unir aux souffrances de Jésus-Christ.

D. Comment doit-il se comporter dans les tentations ?

R. Se recommander à Dieu, et éviter les discours et les objets qui pourraient l'entraîner au mal.

D. S'il craint d'être tombé dans le péché mortel, que doit-il faire ?

R. S'en humilier sur-le-champ, en demander pardon à Dieu, et se confesser aussitôt que possible.

D. Que doit-il observer par rapport aux divertissemens ?

R. C'est de ne point en prendre, à moins qu'il ne soient nécessaires et innocens.

ARTICLE 2.

D. QUE doit faire un chrétien, les fêtes et dimanches ?

R. Il du jeu, assister

et aux in

D. Q

R. D

selon l'a

D. Q

R. U

science,

pascale.

D. C

maladie

R. L

à la volé

reuse, s

D. Q

de ses p

malade

R. Il

affaires,

et la réco

D. C

R. C

Seigneu

D. F

est un si

R. C'

R. Il doit s'abstenir de toute œuvre servile, du jeu, des voyages pour affaires temporelles ; assister à la messe de sa paroisse, aux vêpres et aux instructions qui se font en ces jours.

D. Qu'est-il à propos de faire tous les mois ?

R. De confesser ses péchés, et communier selon l'avis de son confesseur.

D. Qu'est-il bon de faire tous les ans ?

R. Une revue plus particulière de sa conscience, pour se préparer à la communion pascalle.

D. Comment faut-il se comporter dans la maladie ?

R. La recevoir avec beaucoup de résignation à la volonté de Dieu, et si elle devient dangereuse, se préparer chrétiennement à la mort.

D. Que doit faire celui qui voit quelqu'un de ses proches ou de ses amis dangereusement malade ?

R. Il doit l'engager à mettre ordre dans ses affaires, et à se procurer l'assistance du prêtre et la réception des derniers sacrements.

CHAPITRE SIXIEME.

Des sacrements.

D. QU'EST-CE qu'un sacrement ?

R. C'est un signe sensible institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour nous sanctifier.

D. Pourquoi dites-vous qu'un sacrement est un signe sensible ?

R. C'est un signe, parce qu'il signifie la grâce

qu'il produit en nous ; il est sensible, parce qu'il tombe sous nos sens.

*D. Combien Jésus-Christ a-t-il institué de sacremens ?

R. Sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

D. Peut-on recevoir plusieurs fois les mêmes sacremens ?

R. Oui, excepté le Baptême, la Confirmation et l'Ordre

*D. Quels sont les sacremens que l'on ne doit recevoir qu'en état de grâce ?

R. Tous, excepté le Baptême et la Pénitence.

*D. Qu'arriverait-il si l'on recevait les autres sacremens en état de péché mortel ?

R. On se rendrait coupable de sacrilège.

D. Qu'est-ce qu'un *sacrilège* ?

R. C'est la profanation d'une chose sainte ; plus la chose que l'on profane est sainte, plus le sacrilège est énorme.

ARTICLE I.

Du Baptême.

*D. Qu'est-ce que le Baptême ?

R. C'est un sacrement qui efface le péché originel, et nous fait chrétiens et enfans de Dieu et de l'Eglise.

D. Toute personne peut-elle donner le Baptême ?

R. Oui, dans le cas de nécessité seulement.

*D. Quelle est la manière de baptiser ?

R. C.
person
au non

*D.
R.
Esprit

*D.
R.
Trinité

*D.
Confir

R.
*D.
parfait

R.
Jésus-
*D.
R.

pour l
*D.
déclar

R.
jour
Père
les ho

rougi

(a) Le
préparent

R. On verse de l'eau naturelle sur la tête de la personne que l'on baptise, en disant : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

ARTICLE 2.

De la Confirmation.

*D. QU'EST-CE que la Confirmation ?

R. C'est un sacrement qui donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.

*D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. C'est la troisième personne de la Sainte Trinité. (a)

*D. Pourquoi nous est-t-il donné dans la Confirmation ?

R. Pour nous rendre parfaits chrétiens.

*D. Comment la Confirmation nous rend-elle parfaits chrétiens ?

R. En nous donnant la force de confesser Jésus-Christ.

*D. Qu'est-ce que confesser Jésus-Christ ?

R. C'est se déclarer hautement pour lui et pour les maximes saintes qu'il nous a enseignées.

*D. Jésus-Christ exige-t-il que nous nous déclarions de la sorte ?

R. Oui, puisqu'il dit dans l'évangile, qu'au jour du jugement, il confessera devant son Père céleste ceux qui l'auront confessé devant les hommes, et qu'il rougira de ceux qui auront rougi de lui et de sa doctrine.

(a) Le reste de ce chapitre ne doit être exigé que des enfans qui se préparent prochainement à la Confirmation.



D. Par qui est administrée la Confirmation ?
 R. Par l'Evêque.

D. Quelles cérémonies emploie-t-il pour conférer ce sacrement ?

R. Il prie pour ceux qu'il confirme, leur impose les mains et leur fait une onction sur le front, en forme de croix, avec le saint chrême.

D. Que signifie l'imposition des mains de l'Evêque sur ceux qu'il confirme ?

R. Elle signifie que le Saint-Esprit vient reposer dans l'âme de ceux qui reçoivent ce sacrement avec de bonnes dispositions.

D. Qu'est-ce que le saint chrême ?

R. C'est un composé d'huile et de baume, consacré par l'Evêque le Jeudi-Saint.

D. N'y a-t-il pas quelque autre cérémonie dans l'administration de ce sacrement ?

R. Oui, l'Evêque donne un léger soufflet à ceux qu'il confirme, en disant : *Que la paix soit avec vous.*

D. Pourquoi donne-t-il ce soufflet ?

R. Pour nous apprendre à endurer patiemment, à l'exemple de Jésus-Christ, toutes sortes d'injures.

*D. Quelles dispositions faut-il apporter à la Confirmation ?

R. Il faut y apporter, 1o. La reconnaissance des mystères de la religion : 2o. L'état de grâce sanctifiante : 3o. Un grand désir de recevoir le Saint-Esprit.

D. Est-ce offenser Dieu, que de ne pas recevoir la Confirmation ?

R.
ou p
*D.
rece
R.
fois

*D.
R.
men
divin
les a
*D.
de l
R.
le p
*D.
R.
pain
sang
D.
R.
dire
*D.
la c
(.)
mens
qui a

R. Oui, si c'est par négligence, par mépris ou par attachement au péché.

*D. Y a-t-il quelque motif particulier de recevoir dignement la Confirmation ?

R. Oui, c'est qu'on ne la reçoit qu'une seule fois dans sa vie.

ARTICLE 3.

De l'Eucharistie. (a)

§ 1.

De l'Eucharistie en général.

*D. QU'EST-CE que l'Eucharistie ?

R. C'est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin.

*D. Par quelles paroles se fait le sacrement de l'Eucharistie ?

R. Par les paroles de la consécration que le prêtre prononce.

*D. Quel est l'effet de ces paroles ?

R. Par les paroles de la consécration le pain est changé au vrai corps, et le vin au vrai sang de Jésus-Christ.

D. Comment appelle-t-on ce changement ?

R. On l'appelle *transsubstantiation*, c'est-à-dire, changement d'une substance en une autre.

*D. Ne reste-t-il rien du pain et du vin après la consécration ?

(*) On a placé ici l'Eucharistie pour conserver l'ordre que les sacrements tiennent entre eux, sans prétendre gêner la liberté des catéchistes qui aimeraient mieux faire précéder la Pénitence.

R. Non, il n'en reste que les espèces ou apparences.

D. Qu'entendez-vous par les espèces ou apparences ?

R. J'entends ce qui peut tomber sous nos sens, comme la figure, la couleur et le goût.

*D. N'y a-t-il que le corps de Jésus-Christ sous les espèces du pain ?

R. Il y a aussi son sang, son âme, sa divinité, en un mot, toute la personne de Jésus-Christ.

*D. Et sous les espèces du vin ?

R. Jésus-Christ y est aussi tout entier.

*D. Quand l'hostie est partagée, sous quelle partie est Jésus-Christ ?

R. Il est tout entier sous chaque partie.

D. Celui qui ne reçoit qu'une partie de l'hostie ou qui ne reçoit qu'une espèce, reçoit-il Jésus-Christ tout entier ?

R. Oui, parce que Jésus-Christ est tout entier sous chaque espèce et sous chaque partie des espèces.

*D. Faut-il adorer le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ?

R. Oui, sans aucun doute, parce que ce corps et ce sang sont inséparablement unis à la divinité.

§. 2.

De la messe.

*D. Où se fait le sacrement de l'Eucharistie ?

R. Il se fait à la sainte messe.

*D. Qu'est-ce que la messe ?

R. Jésus-

D.

pendan

R.

Trinité

s'offre

D.

R.

païser

40. L

D.

peut-c

R.

de la

s'anea

jusqu'

milian

comm

la cor

de tou

métho

aux p

*D.

R.

ristie

D.

com

R. C'est l'offrande du corps et du sang de Jésus-Christ, faite à Dieu par le Prêtre.

D. De quoi faut-il principalement s'occuper pendant la messe ?

R. Il faut y offrir Jésus-Christ à la Sainte Trinité dans les intentions pour lesquelles il s'offre lui-même.

D. Quelles sont ces intentions ?

R. Les voici ; 1o. Adorer Dieu, 2o. Apaiser sa colère, 3o. Lui demander ses grâces, 4o. Le remercier de tous ses bienfaits.

D. Comment, à l'aide de ses quatre points, peut-on assister à la messe avec fruit ?

R. On peut, 1o. Depuis le commencement de la messe jusqu'à l'évangile, adorer Dieu et s'anéantir devant lui, 2o. Depuis l'évangile jusqu'à l'élévation, apaiser sa colère en s'humiliant de ses péchés, 3o. De l'élévation à la communion, lui demander ses grâces, 4o. De la communion à la fin de la messe, le remercier de tous les bienfaits qu'on a reçus de lui. Cette méthode est particulièrement recommandée aux personnes qui ne savent pas lire.

§ 3.

De la communion.

*D. Qu'est-ce que communier ?

R. C'est recevoir le sacrement de l'Eucharistie.

D. En quelles occasions est-on obligé de communier ?

R. En trois occasions principales : 1o. Lorsqu'après avoir atteint l'âge de discrétion, on est suffisamment préparé, au jugement des prêtres. 2o. Tous les ans à Pâque, selon le quatrième commandement de l'Eglise. 3o. Quand on est en danger de mort.

*D. Quelles dispositions de l'âme faut-il apporter à la sainte communion ?

R. La première est d'être en état de grâce. La seconde est un grand désir de recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ.

*D. Qu'appellez-vous être en état de grâce ?

R. C'est n'avoir la conscience chargée d'aucun péché mortel.

*D. Celui qui communierait en péché mortel, recevrait-il véritablement Jésus-Christ ?

R. Oui, mais il profanerait son corps et son sang.

D. Doit-on aussi apporter à la communion quelques dispositions du corps ?

R. Oui, il faut, 1o. Etre proprement et modestement vêtu. 2. N'avoir ni bu ni mangé depuis minuit, excepté pour la communion en viatique.

D. Peut-on communier hors le temps de la messe ?

R. On ne le doit pas faire sans quelque raison.

D. De quoi faut-il s'occuper pendant la messe où l'on doit communier ?

R. Des sentimens exprimés dans la prière suivante, que les personnes qui ne savent pas lire peuvent répéter plusieurs fois.

Prière avant la communion.

DIVIN JESUS ! quoique je ne vous voie pas
 “ des yeux du corps, je crois que c’est vous-
 “ même qui allez vous donner à moi dans la
 “ sainte communion. Hélas ! je suis ex-
 “ trêmement indigne d’une telle faveur, après
 “ vous avoir tant de fois deshonoré. Mais
 “ votre bonté infinie dompte mon cœur rebelle,
 “ me fait gémir de mes péchés, et me remplit
 “ d’amour pour vous et du plus ardent désir
 “ de vous recevoir. Venez donc, Sauveur
 “ du monde ; purifiez mon âme de toutes
 “ ses taches, et établissez-y votre règne pour
 “ toujours.”

D. Que faut-il faire après avoir communie ?

R. Il faut faire l’action de grâces qui doit durer au moins un quart d’heure.

D. En quoi consiste cette action de grâces ?

R. Elle consiste principalement à remercier Notre-Seigneur de s’être donné à nous, et à nous offrir à lui sans réserve.

Ceux qui ne savent pas lire, peuvent employer le temps de l’action de grâce, à répéter la prière suivante.

Prière après la communion.

IL est donc vrai, Rédempteur des hommes,
 “ que vous habitez en moi, et que je suis en
 “ possession de votre corps, de votre sang, de
 “ votre âme et de votre divinité. Recevez, ô

“ mon Dieu ! les adorations profondes que
 “ j’unis à celles que les anges et les bienheu-
 “ reux vous rendent dans le ciel. O quel
 “ amour, quels remerciemens pourront jamais
 “ répondre à la faveur que vous m’avez faite ?
 “ Acceptez, divin Jésus, l’offrande de tout ce
 “ que j’ai et de tout ce que je suis ; disposez-
 “ en selon votre bon plaisir, et accordez-moi
 “ la grâce de ne jamais vous déplaire.”

D. Que faut-il penser de ceux qui, sans
 action de grâces, sortent de l’église presque
 aussitôt après avoir communiqué ?

R. Il faut penser qu’ils sont malades ou
 appelés pour quelque pressant devoir de reli-
 gion ou de charité : sans cela, ils se rendraient
 coupable d’une grande irrévérence.

D. Comment doit-on passer la journée dans
 laquelle on a eu le bonheur de communier ?

R. On doit la passer dans le recueillement,
 élever souvent son cœur à Dieu, faire, s’il est
 possible, une visite au St. Sacrement dans
 l’après-dîner, et se rappeler, avec amour et re-
 connaissance, la faveur qu’on a reçue ce jour-là.

ARTICLE 5.

De la Pénitence.

*D. Qu’est-ce que la Pénitence ?

R. C’est un sacrement qui remet les péchés
 commis après le Baptême.

*D. Où reçoit-on le sacrement de Pénitence ?

R. C
 c’est-à

D. C
 ment c

R. L
 péchés
 pardon

*D.
 toutes

R.
 donne

*D.
 R.

le prê
 D.

les pé
 R.

de diff
 surer

D.
 confes

R.
 humili

prépar

*D.
 R.

péché

R. On le reçoit dans le lieu où l'on se confesse, c'est-à-dire, ordinairement au confessionnal.

D. Que faut-il faire pour recevoir le sacrement de Pénitence ?

R. Il faut confesser avec douleur tous ses péchés à un prêtre approuvé, et en demander pardon à Dieu, dans la résolution de satisfaire.

§. 1.

De l'absolution.

*D. Reçoit-on le sacrement de Pénitence toutes les fois que l'on va à confesse ?

R. Non, mais seulement lorsque le prêtre donne l'absolution.

*D. Qu'est-ce que l'absolution ?

R. C'est le pardon des péchés, accordé par le prêtre au nom de Jésus-Christ.

D. Est-ce que les prêtres ne pardonnent pas les péchés toutes les fois qu'on se confesse ?

R. Non, ils jugent quelquefois nécessaire de différer le pardon ou l'absolution, pour s'assurer des dispositions des pénitens.

D. Que doit faire un pénitent quand le confesseur lui diffère l'absolution ?

R. Il doit se soumettre à ce délai avec humilité, en éloigner la cause, et se mieux préparer pour une autre fois.

§. 2.

De la confession.

*D. Qu'est-ce que la confession ?

R. C'est une déclaration que l'on fait de ses péchés à un prêtre pour en recevoir l'absolution.

D. Quelles qualités doit avoir cette déclaration ?

R. Elle doit être humble, sincère et entière.

D. En quoi consiste l'humilité de la confession ?

R. Elle consiste à déclarer ses péchés, avec une grande confusion d'avoir offensé Dieu.

D. En quoi consiste la sincérité de la confession ?

R. A déclarer ses péchés simplement, tels qu'on les connaît, sans exagération ni excuse.

D. En quoi consiste l'intégrité de la confession ?

R. Elle consiste à déclarer tous les péchés mortels que l'on a commis, autant qu'on peut s'en souvenir après un sérieux examen.

D. Faut-il aussi déclarer le nombre de fois que l'on a commis chaque péché ?

R. Oui.

D. Ne serait-ce pas assez de dire : j'ai commis ce péché souvent, quelquefois, plusieurs fois, &c. ?

R. Non, cette sorte de confession ne serait pas entière.

D. Faut-il aussi déclarer les circonstances de ses péchés ?

R. Oui, quand elle changent l'espèce du péché, ou qu'elles en aggravent notablement la malice.

D. Donnez un exemple d'une circonstance qui change l'espèce du péché.

R. Avoir volé un vase sacré n'est pas simplement un vol, mais encore un sacrilège.

D. I
qui aggr

R. S
vengea
c'était

*D. I
confes
stance

R. C
et sacr
*D.

aurait
R.

partic
cacha

*D.
un pé

faute
coupa

R.
→

D.
amen

R.
prier

qui n

“ M
“ po

D. Donnez un exemple d'une circonstance qui aggrave notablement la malice du péché.

R. Si j'ai dit du mal de mon prochain par vengeance, mon péché est plus grave que si c'était par une simple envie de parler.

*D. Serait-ce un grand mal de cacher, à confesse, un péché mortel ou quelque circonstance mortelle d'un péché ?

R. Oui ; ce serait faire une confession nulle et sacrilège.

*D. A quoi serait obligée une personne qui aurait fait une telle confession ?

R. A la recommencer, et à accuser, en particulier, le crime qu'elle aurait commis, en cachant ce péché ou cette circonstance.

*D. Et si l'on oubliait, dans sa confession, un péché mortel ou une circonstance grave, faute de s'être suffisamment examiné, serait-on coupable ?

R. Oui, on le serait.

§. 3.

De l'examen de conscience.

D. COMMENT faut-il se préparer à l'examen de sa conscience ?

R. Par les sentimens exprimés dans la prière suivante, rédigée pour les personnes qui ne savent pas lire.

Prière avant l'examen de conscience.

“ **M**E voici rendu à vos pieds, ô mon Dieu !
 “ pour vous déclarer, dans la personne de votre

" ministre, tous les péchés dont je suis coupable. Accordez-moi la grâce de les connaître et de les confesser tous avec sincérité, et de les détester de tout mon cœur ?"

D. Comment faut-il s'examiner ?

R. En se rappelant ses pensées, ses paroles, ses actions et ses omissions ?

D. Comment peut-on connaître si l'on a offensé Dieu par ses pensées, ses paroles, ses actions ou ses omissions.

R. En les confrontant avec les commandemens de Dieu et de l'Eglise; pour voir en quoi elles y sont conformes ou opposées.

D. Donnez-en des exemples.

R. Par exemple, en méprisant mes parens, je pèche, par pensée, contre le quatrième Commandement de Dieu; en tenant des discours deshonnêtes, je pèche, par paroles, contre le sixième: en prenant le bien d'autrui, je pèche, par action, contre le septième; en manquant la messe un jour d'obligation, je pèche par omission, contre le second commandement de l'Eglise.

D. Faut-il s'examiner encore sur quelques autres points ?

R. Oui: il est à propos de s'examiner encore sur les péchés capitaux, sur ses habitudes et passions dominantes, sur les devoirs de son état, sur les personnes qu'on a fréquentées et les lieux où l'on a été.

D. Combien faut-il mettre de temps à l'examen de sa conscience avant la confession ?

R. Le temps qu'on mettrait raisonnablement à préparer une affaire d'importance.

D. scienc

R.

D.

R.

page 8

*D. prêtre

R.

en av

*D.

R.

offens

l'offer

D.

il d'a

de co

R.

le co

D.

conc

R.

faut l

veni

D.

à ca

pore

cont

D. Par où faut-il finir son examen de conscience ?

R. Par un acte de contrition.

D. Faites un acte de contrition ?

R. Mon Dieu, j'ai un extrême regret, &c.
page 8.

§. 4.

De la contrition.

*D. SUFFIT-il de déclarer ses péchés au prêtre, pour qu'ils soient pardonnés ?

R. Non : il faut de plus et nécessairement en avoir la contrition.

*D. Qu'est-ce que la contrition ?

R. C'est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne plus l'offenser.

D. Pour croire qu'on a cette douleur, suffit-il d'avoir bien articulé un ou plusieurs actes de contrition ?

R. Non : il faut que la contrition soit dans le cœur, car elle doit être *intérieure*.

D. Pouvons-nous, par nos propres forces, concevoir cette douleur ?

R. Non : elle est un don de Dieu, qu'il faut lui demander humblement, et qui ne peut venir que de lui.

D. Si l'on était affligé d'avoir offensé Dieu à cause du déshonneur ou de la perte temporelle qui en a été la suite, aurait-on une contrition suffisante ?

R. Non : ce serait une douleur toute humaine ; au lieu que la contrition, pour nous mériter le pardon de nos péchés, doit être *surnaturelle*.

D. Sur quels motifs doit donc être appuyée notre contrition ?

R. Les voici : 1o. La bonté infinie de Dieu que nous avons offensé. 2o. Les bienfaits de Dieu envers nous, et notre ingratitude. 3o. La passion et la mort de J. C. dont nos péchés sont la cause. 4o. L'enfer que nous avons mérité, et le paradis que nous avons perdu.

D. La douleur d'avoir offensé Dieu doit-elle être bien grande ?

R. Le péché étant le plus grand de tous les maux, il faut que la douleur de l'avoir commis, soit aussi la plus grande de toutes les douleurs. Voilà pourquoi la contrition doit être *souveraine*.

D. Pourrait-on obtenir le pardon, en ne détestant qu'une partie de ses péchés mortels ?

R. Non ; parce que la contrition doit être *universelle*.

D. La résolution de ne plus offenser Dieu, doit-elle être prise seulement pour un temps limité, comme pour quelques jours ou pour quelques semaines ?

R. Non : elle doit être pour toujours.

§. 5.

Exercice pour la confession.

D. QUAND le moment de se confesser est arrivé, que faut-il faire ?

R. I
confes
en face

En
Mon
moi,
péchés.
Ja c
etc. po
par m

D.
R.
a été
dernie
impos
disan

D.
faut-i

R.
" bie
" et
" à
" pé

D.
fesse

R.
resp
et se
ache

Par

R. Il faut s'aller mettre à genoux auprès du confesseur, de manière à ne le pas regarder en face, faire sur soi le signe de la croix et dire,

En français	ou	En latin.
Mon Père, bénissez-moi, parce que j'ai péché.		<i>Benedic mihi, Pater, quia peccavi.</i>

Je confesse à Dieu, etc. page 5, Jusqu'à par ma faute.	ou	<i>Confiteor Deo, etc. page 5 Jusqu'à mea culpa.</i>
--	----	--

D. Que fait-on ensuite ?

R. On dit combien il y a de temps que l'on a été à confesse ; si l'on a reçu l'absolution la dernière fois, et si l'on a accompli la pénitence imposée : puis on commence sa confession, en disant à chaque article : *Je m'accuse de, etc.*

D. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il dire ?

R. Il faut dire : " Je m'accuse de plus de bien d'autres péchés que je ne connais pas, et de ceux de toute ma vie : j'en demande à Dieu pardon, et à vous, mon Père, la pénitence et l'absolution."

D. Comment faut-il recevoir les avis du confesseur ?

R. Il faut les recevoir avec beaucoup de respect et de désir de les mettre en pratique, et se soumettre à la pénitence qu'il impose, puis achever le *Confiteor*, quand il en donne le signal.

En français.	ou	En latin.
<i>Par ma faute, etc.</i>		<i>Mea culpa, etc.</i>

D. Si le confesseur juge à propos d'accorder l'absolution, que faut-il faire ?

R. Il faut, pendant qu'il la donne, renouveler son acte de contrition, puis se retirer à l'écart, remercier Dieu de la grâce que l'on vient de recevoir, et faire sa pénitence aussitôt que possible.

D. En quels termes faut-il remercier Dieu, après avoir reçu l'absolution ?

R. Ceux qui ne savent pas lire, peuvent le faire par la prière suivante, et la répéter autant de fois qu'il leur plaira.

Prière après la confession.

“ JE ne suis plus votre ennemi, ô mon Dieu !
 “ par la vertu du sacrement que je viens de
 “ recevoir, vous avez guéri les plaies de mon
 “ âme : vous m'avez reçu en grâce : vous
 “ avez fait revivre le mérite de mes bonnes
 “ œuvres qui étaient mortes par le péché :
 “ vous avez changé en une peine temporelle
 “ la peine éternelle qui était due à mes iniqui-
 “ tés. Accordez-moi, ô mon Dieu ! le don
 “ de la persévérance dans votre service. Ah !
 “ plutôt mourir mille fois que de vous aban-
 “ donner de nouveau.”

§. 6.

De la satisfaction.

*D. QU'EST-ce que la satisfaction ?

R. C'est une réparation qu'on doit à Dieu

et au pr
leur a fa

D. C

R. O

et les af

avec se

pratiqué

jeûne,

palemen

péniten

D. P

à la jus

R. N

souvera

mérite

même

D. C

R. E

sa pers

D. C

R. C

à ses e

porelle

D. C

gence

R. I

plir à

Pape

*D.

et au prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.

D. Comment peut-on satisfaire à Dieu ?

R. On satisfait à Dieu : 1o. Par les peines et les afflictions de la vie, quand on les accepte avec soumission et patience. 2o. Par la pratique des œuvres satisfactoires qui sont le jeûne, l'aumône et la prière. 3o. Et principalement par l'accomplissement fidèle de la pénitence que le confesseur impose.

D. Pouvons-nous par nous-mêmes satisfaire à la justice divine ?

R. Non, il n'y a que Jésus-Christ notre souverain médiateur, qui puisse donner du mérite à nos satisfactions, en les offrant lui-même à Dieu son Père.

D. Comment satisfait-on au prochain ?

R. En réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

D. Qu'appelle-t-on *indulgence* ?

R. Ce sont des grâces que l'Eglise accorde à ses enfans pour la rémission des peines temporelles dues à leur péchés.

D. Que faut-il faire pour gagner une indulgence ?

R. Il faut être en état de grâce, et accomplir à la lettre les conditions auxquelles le Pape ou l'Evêque l'a accordée.

ARTICLE 6.

De l'Extrême-Onction.

*D. QU'EST-ce que l'Extrême-Onction ?

53

R. C'est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

D. En quel temps feut-il recevoir l'Extrême-Onction ?

R. Quand on est en danger de mort, sans attendre à l'extrémité.

ARTICLE 6.

De l'Ordre.

*D. QU'EST-ce que l'Ordre ?

R. C'est un sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques, et la grâce de les faire dignement.

ARTICLE 7.

Du Mariage.

*D. QU'EST-ce que le Mariage ?

R. C'est un sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.

D. A quoi s'exposent ceux qui se marient en péché mortel ?

R. Outre la profanation du sacrement dont ils se rendent coupables, ils s'exposent encore à attirer sur eux et sur leurs enfans la malédiction de Dieu.

Fin du Petit Catéchisme.

329 Demandes

Tous
La Ci
L'Epi
L'Am
L'Asc
La fê
La fê

La T
La C
Noël

*
férée
d'être

Le

Le

Le

Le

Fêtes d'obligation
dans le diocèse de Québec.

Tous les dimanches de l'année.
 La Circoncision de N. S. 1er. Janvier.
 L'Epiphanie de N. S. 6 Janvier.
 L'Annonciation de la B. V. M. 25 Mars.*
 L'Ascension de N. S.
 La fête du S. Sacrement ou Eête-Dieu.
 La fête des apôtres S. Pierre et S. Paul,
 29 Juin.

La Toussaint — 1er. Novembre.
 La Conception de la B. V. M. 8 Décembre.
 Noël ou la Nativité de N. S. 25 Décembre.
 * *Quand la fête de l'Annonciation est transférée à un autre jour que le 25 Mars, elle cesse d'être d'obligation.*

Solennités remises aux dimanches.

Le 1er Dimanche dans le mois de Février—la
 Purification de la B. V. M.
 Le 1er Dimanche après le 19 Février—S.
 Mathias, apôtre.
 Le 1er Dimanche après le 13 Mars—S. Joseph,
 1er patron du pays.
 Le 1er Dimanche après le 29 Avril—S.
 Philippe et S. Jacques, apôtres.

- Le 1er Dimanche après le 20 Juin—S. Jean-Baptiste.
 Le 1er Dimanche après le 18 Juillet—S. Jacques, apôtre.
 Le 1er Dimanche après le 25 Juillet—Sté. Anne.
 Le 1er Dimanche après le 6 Août—S. Laurent.
 Le 1er Dimanche après le 15 Août—St. Barthélemy, apôtre.
 Le 1er Dimanche après le 24 Août—S. Louis.
 Le 1er Dimanche après le 6 Septembre—La Nativité de la B. V. M.
 Le 1er Dimanche après le 16 Septembre—S. Matthieu, apôtre.
 Le 1er Dimanche après le 23 Septembre—S. Michel.
 Le 1er Dimanche après le 24 Octobre—S. Simon et S. Judé, apôtre.
 Le dernier Dimanche dans le mois de Novembre—S. André, apôtre.
 Le Dimanche avant la Conception—S. François-Xavier, 2d. patron du pays.
 Le Dimanche avant Noël—Saint Thomas, apôtre.

Fêtes particulières attachées aux Dimanches.

- Le 2me Dimanche après l'Épiphanie—Le saint Nom de Jésus.
 Le 2me Dimanche après Pâque—Le Patronage de St. Joseph.
 Le 3me Dimanche après Pâque—La Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph.

Le 2me

Le 1er

Le 1er

Le Dim

Le 1er

1^o

L

medi,

ap

ap

ap

ap

manch

2^o

d

3^o

l

4^o

des a

somp

* Télé
de Québ

Le 2^{me} Dimanche dans le mois de Juillet—
La Dédicace de la Cathédrale et des
autres églises du diocèse.

Le 1^{er} Dimanche après le 14 Août—l'As-
sompption de la B. V. Marie.

Le 1^{er} Dimanche dans Octobre—le saint Ro-
saire.

Le Dimanche le plus proche du 22 Octobre—
N. D. de la Victoire.

Le 1^{er} Dimanche après la Toussaint—la Fête
patronale des paroisses.

Jeûnes d'obligation.*

- 1^o Les Quatre-temps (ou).
Les premiers mercredi, vendredi et sa-
medi,
après le 1^{er} dimanche de Carême,
après la fête de la Pentecôte,
après le 14 septembre,
après le 13 décembre ou après le 3^e di-
manche de l'Avent.
- 2^o Le carême tout entier, excepté les
dimanches.
- 3^o Tous les mercredis et vendredis de
l'Avent.
- 4^o Les vigiles de Noël, de la Pentecôte,
des apôtres St. Pierre et St. Paul, de l'As-
sompption et de la Toussaint.

* Tels qu'ils doivent être observés d'après l'indult, accordé au diocèse
de Québec, par N. S. P. le Pape Grégoire XVI, le 7 Juillet 1844.

Les jours miagres ou d'abstinence.

1° Tous les jours des Quatre-temps de l'année,

2° Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël,

3° Les jours des vigiles ou l'on observe le jeûne,

4° Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants,

5° Tous les mercredis, et vendredis et samedis des cinq premières semaines de Carême,

6° Le dimanche des Rameaux et les six jours de la semaine-sainte,

7° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B. Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire, les lundis, mardis, et jeudis des cinq premières semaines, on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et il n'est pas permis de faire usage de poisson dans ce repas.

L'AVENT.

Le premier Dimanche de l'Avent est toujours le Dimanche le plus proche de la fête de St. André, soit avant ou après ; savoir : en le 27e jour de Novembre et le 3e Décembre inclusivement.

• D'après le même indice

L'Es
depuis l
sur à l
Mercre
Quasim
lébratio
de l'an

Maniè

Il fa
naturel
en di
parole
" du F

AFI
Sei
Pour
Le
Espr
Ce
Mais
Fa

*Temps où l'Eglise ne permet pas la célébration
des mariages.*

L'Eglise défend la célébration des mariages depuis le premier Dimanche de l'Avent, jusqu'à l'Epiphanie, inclusivement ; et depuis le Mercredi des Cendres, jusqu'au Dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement. Mais la célébration en est permise dans les autres temps de l'année.

*Manière de baptiser un enfant qui est en
danger de mort.*

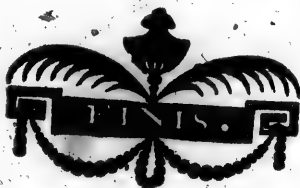
Il faut que celui qui baptise, verse de l'eau naturelle ou ordinaire, sur la tête de l'enfant, en disant lui-même, en même temps, ces paroles : *"Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit."*

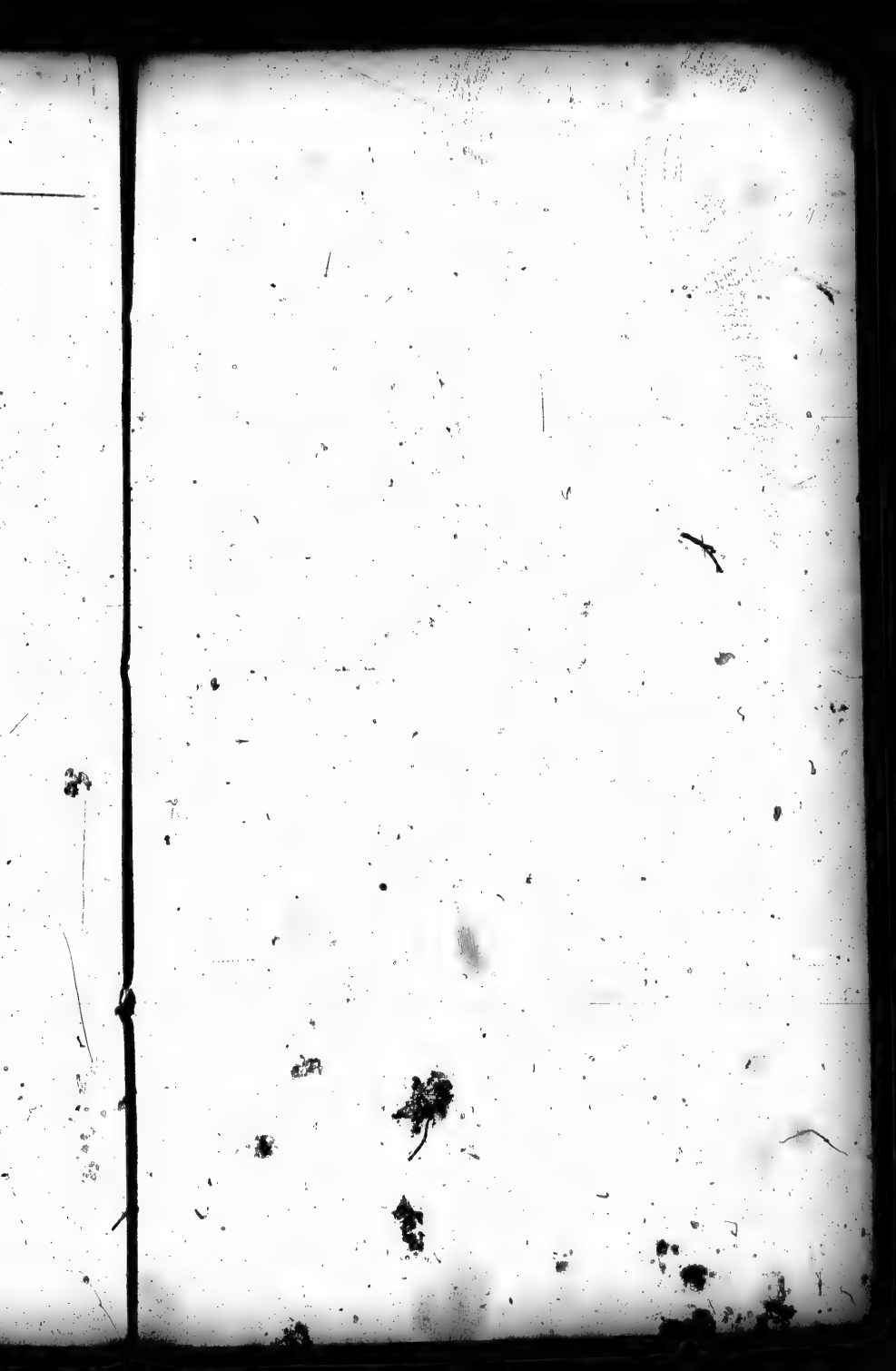
Prière avant le Catéchisme.

AFIN d'être docile et sage,
Seigneur, donnez-moi votre esprit ;
Pour apprendre selon mon âge,
Les vérités de Jésus-Christ
Esprit saint, faites-moi comprendre
Ce que vous allez m'expliquer.
Mais, en me le faisant apprendre,
Faites-moi-le bien pratiquer.

Prière après le Catéchisme.

O MON Dieu ! je vous remercie,
De vos saintes instructions ;
Et, par Jésus-Christ, je vous prie,
D'oublier mes distractions.
Puisqu'on est d'autant plus coupable,
Qu'on sait et ne fait pas le bien ;
Si vous me rendez plus capable,
Seigneur, rendez-moi plus chrétien.





Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

A VENDRE PAR

T. CARY & C^{ie}.

Marché de la Haute-Ville,

QUEBEC:

Livres de Théologie, Littérature, Sciences,
d'Education et de Piété, Papier de toutes
sortes, Plumes, Encriers, Encre, Ardoises,
Canifs, Crayons pour Ardoise et Papier,
Publics, Cire à cacheter, Pliers, Poudres à
Encre Rouge et Noire, Plumes d'acier de
Gillot et autres, Encre pour les plumes d'acier,
&c. &c. &c.

